



EXCIDEUIL

à Vivre, à Découvrir

n°106 4^{ème} Trimestre 2016

<http://www.excideuil.fr>

Édito du Maire Annie SEDAN

*Chères Excideuillaises,
Chers Excideuillais,*

Depuis la parution du bulletin municipal précédent, plusieurs changements ont eu lieu à Excideuil !

** Au sein du Conseil municipal, René THOMASSON, élu en mars 2008 puis en mars 2014, a fait le choix d'interrompre son mandat pour raisons personnelles.*

Suite aux élections de 2014, il a assumé avec efficacité et sérieux la charge de la commission voirie.

Les Excideuillais et l'équipe municipale le remercient pour son implication dans ces fonctions.

Conformément au scrutin de liste Jean-Michel TICHET, agent à la Préfecture et Pompier Volontaire au Centre de Secours de la ville, lui succède.

** Au secrétariat de la Mairie, Jacqueline DESVEAUX, a fait valoir ses droits à la retraite.*

Après avoir travaillé à la Préfecture de Périgueux, elle a intégré l'équipe du personnel de la commune en septembre 1987 en remplacement de Madame ROUSSELY.

Nous retenons de « Jackie », son sérieux, son efficacité, sa patience, son sourire, sa discrétion, la connaissance de la commune, son respect de chacun et de sa fonction.

Excideuillais, collègues, élus, nous lui souhaitons tous une bonne et longue retraite auprès de sa famille.

Laurie MORISSEAU, qui réside à Excideuil, lui succède, elle occupe le poste de Jackie le matin de 9h à 12h30 au rez-de-chaussée de la Mairie.

Elle a déjà fait ses preuves au niveau de son sérieux et de son implication pour sa fonction.

Bienvenue à Laurie !

** Selon ce qui avait été programmé dès 2015, la fusion entre les écoles maternelle et élémentaire est effective depuis la rentrée de septembre.*

Suite à la demande de mutation de Madame LUSVEN, directrice de l'école élémentaire, Madame VAN DE CASTEELE a été nommée sur le poste.

Bienvenue à Madame VAN DE CASTEELE !

** Le Regroupement Pédagogique Intercommunal entre les écoles d'Excideuil et Saint Médard d'Excideuil a permis la réouverture de la troisième classe au niveau de l'enseignement maternel et a induit des travaux finalisés pour la rentrée de septembre.*

L'équipe enseignante à ce niveau est composée de Madame Céline BOUFFART en petite section, Madame Marie Pierre VILHES en moyenne section et Monsieur Julien MICHON en grande section qui arrive de Saint Médard d'Excideuil.

Bienvenue à lui !

** La Cité Scolaire a connu deux arrivées à sa direction : Madame Roselyne RIGHI, Provisseuse et Madame Aurore FITOUSSI, Provisseuse adjointe.*

Nous leur souhaitons la bienvenue, de même qu'aux nouveaux enseignants et aux nouveaux agents de l'établissement.

** Enfin, Mademoiselle Stéphanie COHORT, directrice du Centre Hospitalier, vient d'obtenir sa mutation pour un établissement du Pays Basque, Monsieur BOUCHAIB assurera l'interim en attendant la nomination d'un nouveau directeur à la tête de l'établissement de notre commune.*

L'ensemble du Conseil municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux habitants nouvellement arrivés à Excideuil !

C'est avec plaisir que nous vous accueillons au sein de notre village, aussi charmant que dynamique grâce à ses nombreux commerces, artisans, services et associations.

Le personnel municipal et les élus sont à votre disposition pour toute démarche administrative ou toute information.

SOMMAIRE

Page 3 / 4 / 5 : URBANISME

- ↵ Travaux d'Aménagements Allées André Maurois
- ↵ Route de Sarconnat

TRAVAUX ET ACTIONS

- ↵ Projet de rénovation du centre de secours d'Excideuil
- ↵ Chantier participatif
- ↵ SMCTOM Concours intervillage

Page 5 : CÉRÉMONIES

- ↵ Hommage aux Morts pour la France à la Statue Bugeaud
- ↵ Cérémonie du 11 novembre

Page 6 : RENTRÉE SCOLAIRE

- ↵ Un grand coup de neuf à l'école maternelle

RESTAURANT SCOLAIRE

- ↵ Semaine du goût

Page 7 / 8 : MARCHE AU GRAS ET AUX TRUFFES :

- ↵ Programme de la saison 2016/2017

BIBLIOTHÈQUE :

- ↵ Les animations de l'automne

FESTIVAL HOOPETTE :

- ↵ Bilan

Page 8 / 9 / 10 / 11 : VIE ASSOCIATIVE

- ↵ Atelier sculpture
- ↵ Atelier peinture
- ↵ Tennis de table
- ↵ AVCR La Galerie
- ↵ Association Anim'Excideuil
- ↵ Protection Civile
- ↵ Clés des Chants
- ↵ Excit'Oeil

Page 11 / 12 : INFORMATIONS

- ↵ Chicanes Route de Thiviers
- ↵ Déclaration de ruches
- ↵ Recensement citoyen
- ↵ Révision des listes électorales

Pages 13 à 17 : CONSEILS MUNICIPAUX

- ↵ Séances du 13 avril et du 8 juin 2016

Pages 18 : POÉSIE

- ↵ Poème humoristique pour Jackie Desveaux

Page 19 : DATES A RETENIR

Page 20 : EN BREF / LES PERMANENCES



*Jean-Michel TICHET,
pompier volontaire au
Centre de Secours,
a succédé à
René THOMASSON
au sein
du Conseil municipal.*



*Laurie MORISSEAU assure l'accueil de la
Mairie chaque matin de 9h à 12h30.*

Urbanisme

Les Allées André Maurois terminées

Montant : 403 021€ HT

Subventions :

ÉTAT : 189 450 €

DÉPARTEMENT : 103 300€

Autofinancement : 110 271€

Il ne reste plus que quelques aménagements pour terminer les allées André Maurois.

Les pelouses reverdissent, et les bancs (y compris les « tours d'arbre » au boulo-drome créés par l'ESAT de Clairvivre) seront bientôt posés par les agents municipaux. Les points de sécurité (protection des allées pié-

tonnes, bords de pelouse, ...), le branchement des toilettes publiques par ENEDIS-ERDF ainsi que quelques panneaux complémentaires finaliseront tout cela.

Merci à tous les usagers pour votre respect des sens et des interdictions de stationnement.

De nombreuses animations sont prévues et « les Promenades » ont d'ores et déjà retrouvé leur rôle de « lieu de rencontre ».

Route de Sarconnat



La route de Sarconnat

La partie commune de la route de Sarconnat entre Excideuil et Saint Martial d'Albarède a été refaite.

Le montant Hors Taxe de l'opération se répartit comme suit :

Excideuil : 4506,79€

Saint Martial d'Albarède : 5892,20 € + 4506.79€

La reprise de la route propre à Excideuil dans le hameau et dans le bois (direction Saint Martin) devrait être réalisée par l'entreprise CHÂTEAU TP.

Les Allées André Maurois



Travaux et Actions

Projet de rénovation du Centre de Secours d'Excideuil

Commandant Thierry Laguionie

Chef du Centre de Secours d'Excideuil

Les sapeurs-pompiers sont implantés à Excideuil depuis 1875, c'est un des premiers corps de sapeurs-pompiers créé en Dordogne, corps communal à l'époque.

Le centre de secours que chacun connaît a été implanté au pied du château en 1966.

Il comprenait à l'époque une remise avec quatre travées, trois réservées aux engins de secours et une travée à disposition de la commune.

Durant quelques années, le camion servant au ramassage des ordures ménagères sur la commune était remis dans ces locaux, la municipalité étant maître d'œuvre et propriétaire des locaux avait le libre choix de son utilisation et donc de sa destination.

Le premier étage était occupé par un couple logé à l'année, chargé de prendre les appels téléphoniques pour engager les secours sur les communes défendues en premier appel au moyen de deux sirènes, une sur l'église St Thomas et l'autre sur la tour de séchage des tuyaux, ce qui permettait aux sapeurs-pompiers rési-

dant ou travaillant sur la commune d'entendre l'appel et se rendre au départ pour l'intervention.

Depuis, le centre s'est agrandi en 1977 avec la création d'une travée supplémentaire et la libération de la travée occupée par le camion de ramassage des ordures ménagères du fait de la mutualisation de cette activité.

Puis, en 1981, nouvel agrandissement par la création de deux travées supplémentaires et l'arrivée de nouveaux matériels roulants puis l'aménagement d'un deuxième logement pour permettre l'alternance de la réception des appels téléphoniques par un deuxième couple logé, permettant ainsi la possibilité d'avoir du temps libre une semaine sur deux pour les standardistes tenus de décrocher le téléphone 24h sur 24h et 7 jours sur 7 consécutifs.

Puis vint la rétrocession des locaux communaux au département en 1990 ainsi que la prise des appels téléphoniques entrants au centre du traitement de l'alerte à Périgueux, et qui permettait de rationaliser l'engagement des secours et d'optimiser la montée en puissance lors de grosses interventions.

Mais le temps est passé par là.

La partie construite en 1966 a été certes entretenue

Travaux et Actions

par de la petite rénovation et par le personnel qui s'est succédé dans ces locaux, mais aujourd'hui ils ne sont plus adaptés à l'évolution de nos missions, aux normes de salubrité et à la mixité du personnel.

18 sapeurs-pompiers en 1966, 38 en 2016 dont 5 femmes, 80 interventions en 1966 et près de 600 en 2016 en

risque courant et tous les ans la demande augmente.

1 douche, 1 WC pour 38 sapeurs-pompiers, des vestiaires dans les garages en direct sur les pots d'échappement des véhicules, les ferrailles du béton apparentes sous les roues des véhicules, un standard radio-téléphone-informatique inadapté aux conditions actuelles, une salle de formation-réunion trop petite, un sas de décontamination pour le VSAV (ambulance) inexistant et donc non conforme aux règles d'hygiène les plus élémentaires etc.

Tous ces éléments ont amené la Direction du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Dordogne (SDIS 24) à travailler sur deux études de projet en relation avec l'Agence Technique Départementale, soit la construction d'un centre de secours neuf, soit la réhabilitation de l'existant.

Le budget contraint des différents partenaires financiers, 50% des travaux pour le SDIS 24 et 50% pour l'ensemble des communes défendues en premier appel, a porté la réflexion sur l'étude du dossier de réhabilitation.

Le projet de construction d'un bâtiment neuf représente le double financièrement du projet de réhabilitation. L'implantation du bâtiment actuel étant centralisée et proche de la déviation, la majorité des sapeurs-pompiers également contribuables ayant une préférence marquée pour conserver cet emplacement dans des locaux qui avaient une âme et un vécu, le bon sens en relation étroite avec nos élus a prévalu et le projet de réhabilitation a été retenu.

Non ce projet de réhabilitation n'est pas un caprice des sapeurs-pompiers, non ce n'est pas un projet surdimensionné mais c'est une nécessité qui permettra de maintenir un service de secours de proximité pour les cinquante ans à venir, service assuré je tiens à le rappeler uniquement par des sapeurs-pompiers volontaires du sapeur de 2^{ème} classe au Commandant.

Les sapeurs-pompiers qu'ils soient professionnels ou



Le Centre de Secours de notre commune.

volontaires ont des devoirs, mais il est également légitime que l'espace de travail, de remisage, et de condition d'hygiène et de mixité soit en adéquation avec le respect du personnel. Sachez que nous faisons le maximum pour répondre à toutes les demandes de secours 365 jours

par an tout en maintenant un niveau de formation conséquent. Nous sommes conscients de l'investissement de chaque commune et bien sûr de chaque contribuable, mais ces travaux sont nécessaires et devenus maintenant urgents. Avec l'accord de toutes les communes, ce chantier débutera en 2017.

Je profite de cet espace pour dire à tous nos jeunes que je suis prêt à recevoir chacun d'entre eux pour intégrer notre effectif et poursuivre ensemble une des dernières missions de service public encore présente dans nos campagnes en protégeant autant que nous le pouvons les femmes et les hommes qui résident sur notre magnifique territoire périgourdin.

Être sapeur-pompier c'est faire partie d'un groupe, c'est porter assistance aux autres en cette période si compliquée, c'est un acte de patriotisme ! Depuis le début de l'été, vous avez été sensibilisés par les médias aux nombreux départs de feux qui détruisent nos forêts.

Sachez que les sapeurs-pompiers d'Excideuil sont intervenus bien au-delà du secteur de premier appel dans tout le département de la Dordogne et même jusque dans l'Aude à proximité de Narbonne en Juillet.

C'est aussi cela la solidarité nationale !

Chantier Participatif

Des bénévoles de la commune et de l'association de pêche (PPMA) se sont retrouvés au moulin de la Baysse pour un grand nettoyage des berges et de l'îlot sur la Loue.

Deux samedis matins ont été nécessaires pour venir à bout des ronces et branches folles qui n'avaient pas souffert de la sécheresse.

Ces rencontres se sont terminées dans la bonne humeur autour d'un pique-nique au bord de l'eau.

Merci à tous ceux qui ont pu donner de leur temps.

Ils sont prêts à continuer ces rencontres enrichissantes et à agrandir le cercle.

Travaux et Actions

SMCTOM



Les containers enterrés sur le parking du château

Le programme d'enfouissement des containers continue sur la commune d'Excideuil. 3 points restent à équiper, 1 a été mis en attente :

- Rue Jean Faurel
Containers Semi Enterrés :

- Place Roger Célérier / Bd de la République

Containers enterrés :

- Place Jean Chavoix

- Rue Auguste Grandcoing (pompiers)

Pour ce dernier, le point de ramassage sera déplacé au boulo-drome suite à des problèmes techniques, sanitaires et de sécurité.

Les professionnels seront équipés de containers individuels, avec ramassage adapté.

CONCOURS INTERVILLAGE : A VOS EMBALLAGES MÉTALLIQUES !!!

Entre le 14 octobre et le 06 novembre, un concours sur le thème des emballages métalliques est organisé par le SMCTOM entre les communes de Lanouaille, Hautefort et Excideuil.

Les vainqueurs pourront permettre aux écoles de gagner de nombreux lots.

Alors triez vos emballages métalliques, canettes, barquettes et portez les dans le bac qui est situé à côté de l'Office de Tourisme.

Info : Tous les emballages en aluminium ou acier sont recyclables. Il faut 23 tonnes de bauxite (ressources naturelles) pour produire 1 tonne d'aluminium.

Cérémonies

Cérémonie d'hommage aux « Morts pour la France » Guerres 14-18, 39-45, Indochine et Algérie par l'association « Les Anciens des Corniches Algérienne et Weygand ».



L'association regroupant tous les anciens étudiants ayant préparé Saint-Cyr au lycée Bugeaud d'Alger, a organisé le 27 septembre der-

nier une cérémonie, dans un cadre récemment rénové, au pied de la statue du maréchal Bugeaud érigée depuis 1967, place des Promenades.

La statue est hautement symbolique et porteuse de souvenirs pour ces anciens.

En effet, cette œuvre d'Auguste Dumont fut inaugurée à Alger en 1852. Elle se trouvait Place d'Isly au cœur de la ville, à proximité du Lycée Bugeaud où ils étudiaient alors.

Près de 20 membres sur la soixantaine que compte l'association s'étaient déplacés en compagnie de leurs épouses et compagnes, venant de tout le pays pour participer à cet hommage rendu aux « Morts pour la France », des guerres citées dans le titre, dont les noms sont gravés sur une plaque de granit apposée sur le socle de la statue depuis 2013.

La cérémonie était conduite par le général Parahy, président de l'Association et Madame le Maire, en présence du lieutenant-colonel Dartencet nouveau délégué militaire départemental, du représentant de la

gendarmerie, et de diverses associations (**Harkis, ASAF**) ainsi que de Claude Bossavy ancien maire d'Excideuil. C'est à Christian Agius, secrétaire de l'association, résidant aujourd'hui en Dordogne, qu'est revenu l'honneur de procéder à l'appel des Morts pour la France, après le dépôt de gerbes : 60 noms figurent sur la plaque, « avec des manques par perte des archives » a-t-il précisé. D'aucuns ont souligné les présences des noms du colonel Farro, qui organisa des réseaux de Résistance en Dordogne et Corrèze et fut fusillé à Tulle ainsi que du sous-lieutenant Châteauraynaud qui laissa lui aussi la vie en cette période.

Sans oublier d'évoquer la mémoire des grands anciens : Maréchal Juin, général Jouhaux et le général Bernard Janvier, qui commanda la division Daguet lors de la première guerre du Golfe. La mémoire de Jean-Claude Bourguin, membre de l'association, résidant à Saint-Mesmin et récemment décédé a également été honorée.

Pour cette association, Excideuil est devenu selon les propos du général Parahy « son second village ». Celui-ci a offert une contribution à la commune.

Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.

La prochaine cérémonie sera celle du **vendredi 11 novembre**, commémorant l'Armistice signé en 1918 et qui a signifié la fin de la 1ère Guerre Mondiale.

**Elle aura lieu à 11h au Monument aux Morts
Place du Dr Achille Moulinier.**

Rentrée Scolaire

Un grand coup de neuf à l'école maternelle !

Dans le cadre d'un regroupement pédagogique (RPI) Excideuil-St Médard, la Municipalité d'Excideuil a mis les bouchées doubles afin d'offrir une nouvelle classe et une salle d'activités à l'école maternelle avec notamment la mise aux normes pour l'accueil des personnes à mobilité réduite pour la rentrée 2016.

Cela a nécessité d'importants travaux de rénovation durant l'été.

L'école maternelle est désormais à Excideuil.

Les transports scolaires sont maintenus dans l'état.

Une nouveauté :

Une navette spécifique transporte les élèves d'Excideuil vers St Médard et de St Médard à Excideuil afin de faciliter l'acheminement des enfants vers leur nouvelle école.

Après quelques difficultés de mise en route, le service fonctionne maintenant avec efficacité.

Merci à l'ensemble de la communauté éducative (enseignants, employés communaux, élus). La rentrée scolaire 2016-2017 a pu avoir lieu dans les meilleures conditions possibles.

Une nouvelle organisation pédagogique :

Une seule directrice à Excideuil pour l'école primaire (élémentaire-école maternelle).

Bienvenue à Mme Van de Castele la nouvelle responsable.

Organisation des classes :

École maternelle à Excideuil :

Petite Section : Mme Bouffart

Moyenne Section : Mme Villès

Grande Section : M Michon

École primaire :

A Saint Médard d'Excideuil :

- CP Mme Durand, directrice

- CE1 : Mme Michon

A Excideuil :

- CE2 : Mme Sedan

- CE2/CM2 : Mme Jovet

- CM2 : Mme Van de Castele, directrice

- classe ULIS : Mme Faillat



La salle de classe réhabilitée après les travaux à l'école maternelle.

Restaurant Scolaire

La semaine du goût au restaurant scolaire

Depuis plus de 27 ans, les jeunes des écoles primaires et maternelles ont pu, grâce aux passeurs de goût, éveiller leurs sens au travers de multiples manifestations dans les écoles et dans les restaurants scolaires.

Le goût sur toutes ses facettes. Exigeants et curieux, les plus petits peuvent devenir de véritables critiques gastronomiques.

La semaine du goût a eu lieu cette année du 10 au 16 octobre avec pour thème : « **Bien manger pour mieux vivre** » !

A Excideuil, nos charmantes cuisinières, qui réalisent 160 repas par jour, ont imaginé des menus spéciaux pour la semaine du goût.

Les enfants qui participent aux TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont été sollicités artistiquement afin de réaliser des « œuvres » en rapport avec la gastronomie : dessins – menus – poèmes – textes.

Pour cette semaine spéciale, les menus suivants ont été proposés aux enfants :

- un menu végétarien pour les sensibiliser aux vertus des légumes et surtout des céréales riches en protéines,
- un menu bio – produits locaux pour les initier aux circuits courts et apprécier une nourriture saine,
- deux menus découvertes : un asiatique et un italien avec dégustation de pizzas et du fameux tiramisu.

Bon appétit !

Éveiller vos sens

Gentils « petits loups »

En cette semaine du goût

*Les œuvres
des enfants sur les
murs du restaurant
scolaire
(Photo L. Joudinaud)*



Marché au Gras et aux Truffes

Le programme de la saison 2016-2017

Après une saison passée en demi teinte pour cause de grippe aviaire, les producteurs reviennent plus motivés que jamais, afin que les clients retrouvent tous les bons produits fermiers, oies et canards sur les étals du Marché au Gras et aux Truffes sous la halle.

L'association repart elle aussi pour une nouvelle saison.

Nous tenons à remercier les commerçants, sédentaires et non sédentaires pour leur accueil et leur aide précieuse, lors de notre passage dans leur commerce, afin de pouvoir rééditer la brochure, tant appréciée, par les consommateurs, celle-ci ayant été mise en place par l'ancien bureau.

Vous y trouverez, notre programme pour la saison 2016/2017 avec dégustations ou animations toutes les deux semaines et bien sûr des recettes.

Nous vous attendons nombreux sous la Halle !

➤ **Jeudi 10 novembre 2016** : Ouverture officielle de la saison avec dégustation de velouté de cèpes

➤ **Jeudi 24 novembre 2016** : Dégustation de châtaignes grillées

➤ **Jeudi 1^{er} décembre 2016** : Ouverture du marché aux truffes

➤ **Jeudi 8 décembre 2016** : Marché primé au gras avec bons d'achat pour les producteurs; démonstration de découpe de volaille mise en jeu à la tombola et dégustation de soupe de carcasses de canard

➤ **Jeudi 15 décembre 2016** : Dégustation de Velouté de Citrouille

➤ **Jeudi 22 décembre 2016** : Grande tombola au profit de la Ligue contre le Cancer

➤ **Jeudi 5 janvier 2017** : Dégustation de galettes des rois, cidre et jus d'orange en présence des enfants de l'école maternelle

➤ **Jeudi 12 janvier 2017** : Dégustation de soupe de carcasses

➤ **Jeudi 19 janvier 2017** : Marché primé des Trufficulteurs avec cavage sur truffière reconstituée et présence de la Confrérie de la Truffe; remise des diplômes aux trufficulteurs; présence des élèves de l'école Primaire, sponsorisé par le Crédit Agricole; dégustation de Velouté de Cèpes

➤ **Jeudi 9 mars 2017** : Fin des animations du marché au gras et aux truffes avec dégustation de tartes salées et kir breton, concoctés par les bénévoles de l'association du Marché au gras, marqueront la fin de la saison.

Contact au

05 53 62 49 35 ou 06 08 05 10 11

Bibliothèque

Rappel :

Avec une carte d'adhérent de Thiviers, Hautefort, Lanouaille ou Jumilhac le Grand, il est AUSSI possible d'emprunter à la bibliothèque d'Excideuil sans payer un nouvel abonnement (et vice versa) !

Concours Carnet de Voyage

Concours gratuit, ouvert à tous sans limite d'âge.

Réalisez un carnet de voyage sur Excideuil qui donne envie au reste du monde de visiter la ville !

Les carnets doivent être déposés jusqu'au 8 décembre à la Bibliothèque aux heures d'ouverture le :

* Mercredi de 10h à 18h30

* Jeudi et samedi de 10h à 12h

Chaque participant est entièrement libre sur la forme de son carnet.



Carnets de voyage à la bibliothèque !

Les résultats seront donnés le **mercredi 21 décembre 18h30 à la bibliothèque autour d'un pot amical.**

Tous les carnets seront exposés.

A gagner : des bons d'achats livres au campus.

Nouveau : le **1^{er} jeudi de chaque mois de 15h à 16h30** nouvelle permanence ouverte au public.

Ce sera aussi **TEA TIME**, autour d'une tasse de thé et de petits gâteaux anglais venez améliorer vos connaissances de la langue de Shakespeare.

Gratuit et ouvert à tous.

Atelier Généalogie le 1^{er} mercredi de chaque mois à 10h : connaître son arbre généalogique, apprendre à rechercher les noms dans le monde.

Vous avez une âme de détective ? Cet atelier est pour vous.

Gratuit et ouvert à tous

Bibliothèque

Les ateliers créatifs des vacances : **2 novembre et 21 décembre à partir de 15h** (thèmes en projet) ouverts à tous.

Depuis mi-octobre : début du **Prix des lecteurs « Étranges Lectures »** : 5 romans étranges et d'ailleurs dont il faut choisir le meilleur, et en juin une soirée de discussion gourmande clôturera ce prix avec l'annonce du livre élu gagnant par les lecteurs des bibliothèques de Dordogne.

Vendredi 9 décembre à 18h30 dans la salle d'activités face à la Mairie :

Conférence sur le thème « Jean Baptiste Chavoix : un assassin ? »

Pour le savoir, nous vous attendons nombreux ce jour-là pour la présentation du livre de Rudy Molleman « Crimes célèbres ».

Inscriptions et informations au 05 53 62 15 42 ou bibliotheque@excideuil.fr

Bilan Festival Hoopette

La Hoopette a pris son envol Bienvenue au Hoop'Festival

Le 13 août 2016, la Hoopette a eu un succès qui a dépassé toutes les espérances.

930 entrées payantes (on en attendait 500 maximum) et plus de 1000 personnes présentes sur le site.

Autour de la mairie d'Excideuil, 45 partenaires, 7 structures associatives locales et 38 donateurs pour un budget global de 22 000 €.

15 artistes/groupes d'artistes, soit 22 personnes au total et 45 bénévoles.

Les médias/journalistes présents pour couvrir l'évènement.

Bravo aux organisatrices de l'association WILD : **Margot Maumy, Sophie-Olynde Le Barbier, Nolwenn Le Marhollec et Margot Dorel !**



*La 1ère édition du festival a été un véritable succès ! Rendez-vous en 2017.
(Photo : Wild/Office Tourisme)*

« Cette première édition fut une belle réussite ! Tant au niveau de l'affluence, de l'ambiance que de la programmation ou encore de l'engouement du public...

La météo était, par chance, de notre côté, le public a donc pu déambuler dans tous les espaces, intérieurs et extérieurs.

Nous sommes ravies de l'ampleur qu'a pris ce premier événement et sommes d'autant plus motivées pour continuer l'aventure l'année prochaine et ainsi s'implanter sur le territoire de nombreuses années encore. Nous espérons proposer un événement de plus grande envergure, sur deux jours, pour le Hoop'Festival, l'année prochaine. Nous avons l'ambition de surprendre davantage le public grâce à notre programmation

et de garder cette ambiance multiculturelle et intergénérationnelle, qui a autant plu cette année. Nous allons garder ce magnifique Château au cœur du festival et souhaiterions nous élargir quelque peu, pour accueillir un public plus important. Le Hoop' Festival vous promet de belles surprises et espère vous avoir, tous, à ses côtés pour les réaliser. »

Vie Associative

Atelier Sculpture

Lydie Clergerie a rouvert son atelier de sculpture « Terres Vivantes » au Ciella, avenue du Dr Tocheport (à côté de la Sogedo).

Styliste et plasticienne, elle invite à venir explorer un espace d'expression où la singularité sera reconnue et encouragée.

Petits et grands pourront jouer avec la matière, la mêler, la modeler, l'entremêler. Tout est possible, il

faut juste se laisser guider par son imagination, se laisser surprendre et s'évader, découvrir ou redécouvrir un plaisir créatif et récréatif accessible à tous.

Atelier hebdomadaire de créations et sculpture sur argile, ouvert de septembre à fin juin 2017.

Les enfants mercredi de 15h à 16h30 (38€ par mois).

Adultes : de 17 h 30 à 19 h 30 (48€ par mois)

Les outils, pigments, oxydes et cires pour les platines sont fournis. Cuisson 2€/kg.

Contact au 06 84 91 24 77

Vie Associative

Atelier Peinture

Geneviève Serra propose des ateliers aux enfants, jeunes et adultes, amateurs ou confirmés désirant exercer et enrichir leur regard, découvrir et pratiquer la peinture dans sa diversité. L'enseignement est constitué par l'apprentissage, le dessin et la peinture d'après observation. Les plus jeunes peuvent apprendre, comprendre, observer et approfondir tout en s'amusant. Exécutés aux crayons, pastels ou aquarelles, les tableaux font preuve d'originalité et d'imagination.

Le travail de groupe en atelier permet échanges et confrontations entre les différents projets de chaque participant.

Geneviève est aussi spécialiste des décors en trompe l'œil.

Ateliers hebdomadaires au Ciella

Adultes : le lundi de 17h à 18h30 - Enfants : le mercredi de 17h à 18h30.

Contact au 05 53 55 08 32 ou 06 81 48 98 32.

Tennis de table

Les entraînements pour le tennis de table se déroulent au nouveau gymnase près de la cité scolaire, les :

*** vendredi de 19h30 à 21h** pour les jeunes à **partir de 6 ans** et **de 21h à 22h30** pour les adultes et les jeunes confirmés, en entraînements libres.

Renseignements auprès d'Arnaud Le Guay au 06 08 09 97 24 ou d'Isabelle Fournier au 06 21 98 48 93.

AVCR : jolie cuvée estivale à la Galerie !

Du 6 juin au 25 septembre, 27 artistes -peintres, sculpteurs, céramistes, potiers et un ferronnier d'art- ont exposé leurs œuvres dans ce lieu coloré dédié à l'Art, avenue Pasteur.

Les visiteurs, nombreux à apprécier les lieux, ont découvert au fil des semaines :

↳ les peintures de Denise TRUFFAUT, Monique LARIEU, Jacqueline FERRON, Marie-Christine LAMOTHE-CAPETTE, André FARNIER, Philippe DEBAT, Alain BURAU, Cécile AUGIS, Geneviève SERRE, Jean GUIONIE, Jean-Louis DALL'OMO, Pierre GUENEAU, Aurore DOU-TRELEAU et Véronique BELOSSELSKY (Dordogne), Lucette GERMAIN, Colette NORMAND, Marie-Noëlle SAN-CELME et Marie-Jo de NEUVILLE (Gironde) et de Michel ABDU (Rouen, Seine-Maritime),

↳ les sculptures de Phil BELAIR et Silvère WATKIN (Dordogne),

↳ la ferronnerie d'art de Pascal NABOULET (Dordogne),

↳ les poteries et les céramiques de Annick MINOLA, Bénédicte VAN PARYS et Joff WILLIAMS (Dordogne).

Michel ABDU a proposé lors de son exposition des journées de stage Initiation-Découverte de la Peinture qui ont trouvé un franc succès !

LA GALERIE s'implante dans le bourg et quelques semaines sont déjà réservées pour l'an prochain.

N'hésitez pas à pousser la porte, l'entrée est libre.

Rendez-vous en juin 2017 !

Contact : Tremplinpourlesarts@gmail.com

IMPRESSIONS D'ARTISTE :

"Je viens d'exposer à LA GALERIE d'Excideuil quinze jours en septembre 2016, où l'AVCR et Véronique m'ont chaleureusement accueilli et permis de découvrir ce joli bourg, son architecture et ses bonnes tables.

Lors de mes stages dans le cadre de mon exposition, j'ai eu le plaisir d'avoir des élèves attentifs et studieux, certains découvrant - et pour la première fois-les techniques de base et les joies de la peinture.

Cela m'incite à renouveler cette belle expérience.

Rendez-vous en 2017 !"

Michel ABDU (artiste normand)



Les expositions d'artistes à la Galerie ont eu beaucoup de succès aussi bien auprès des artistes que du public.

Vie Associative

Association Anim'Excideuil

Pour cette fin d'année, l'association Anim'Excideuil propose un programme chaleureux :

▣ Samedi 19 Novembre : Soirée beaujolais à 20h dans la salle de spectacles du château.

Repas pot-au-feu et animation avec Nathalie Legay.

Tarifs : 22€ adultes, 12€ -12 ans

▣ Dimanche 11 décembre : Marché de Noël dans la salle de spectacles du château de 10h à 18h.

Nombreux artisans : bijoux, cuir, chapeaux, pastels, vitraux, céramistes, patchworks, miel, bières, chocolat etc

Animations gratuites pour les enfants : père Noël, maquillage, crêpes...

▣ Vendredi 16 Décembre : Concert de Noël à 20h30 en l'église Saint Thomas. Avec Lela et Eric Veslard accompagnés par Sébastien Farge, champion du monde d'accordéon.

Vin chaud et chocolat vous attendront également sous la Halle Municipale !

**Renseignements au 06 99 12 23 12 ou
Courriel : durandrurand@aol.com**

Protection Civile

La Protection Civile à plein régime cet été

Durant l'été, la protection Civile de la Dordogne était sur tous les fronts.

En effet ce n'est pas moins de 4 dispositifs de secours pour des manifestations importantes qui ont été effectués sur le département.

* Samedi 30 juillet AUTO CROSS à SARLAT et BANDA à St ASTIER avec au total 18 secouristes en opération

* Dimanche 31 juillet TERRE en FÊTES (Fêtes des Jeunes Agriculteurs) à TERRASSON. Cela a permis aux secouristes de rencontrer Thierry et Annie de l'émission de M6 « L'AMOUR EST DANS LE PRÉ ». De plus Thierry était très content de saluer la Protection Civile de la Dordogne car sa fille est engagée dans celle de Normandie.

* Lundi 1er Août Dernier dispositif de ce long week-end : LES FÊTES à L'ANCIENNE de SALIGNAC EYVIGUES

Nous vous rappelons que la Protection Civile de la Dordogne a besoin de bénévoles et organise son prochain stage PSC1 Samedi 3 Décembre 2016.

**Pour tous renseignements
contacter Jean François LONZI 06 88 96 78 56
ou Courriel : jean.lonzi@orange.fr
Site Internet www.ADPC24.fr**

Clefs des Chants

Les chorales d'Excideuil ont repris leurs répétitions le 7 septembre dans la salle d'activités près de la Mairie.

La chorale Vanille-Chocolat accueille les enfants et répète

* Pour les enfants à partir de 6 ans :
le mercredi de 17h30 à 18h30

* Pour les « Cookies » (adolescents) :
le mercredi de 18h30 à 19h15

* Pour La Clef des Chants (adultes) :
le mercredi de 20h30 à 22h30.

Les trois chœurs ont enregistré au printemps un CD dont le titre est "Coup de Choeurs".

Pour tout renseignement :

**courriels : laclefdeschants24@gmail.com
ou vanillechocolat24@gmail.com**

Téléphone : 06 07 72 15 61 ou 06 31 36 78 44

Association Excit'œil

L'ouverture de saison du collectif LES VOIX DE L'HIVER (partenariat entre Excit'oeil et la Communauté de communes du Pays de Lanouaille) s'est déroulée le 4 octobre à Saint-Médard d'Excideuil en présence de nombreux élus et représentants du Département.

Cette ouverture de saison des Voix de l'Hiver sera la dernière assurée par Excit'oeil et le collectif cédera la place à de nouvelles aventures culturelles qui seront menées par la nouvelle Communauté de Communes issue de la fusion entre celle du Pays de Lanouaille et Causses et Rivières en Périgord.

Le collectif des Voix de L'Hiver fut créé il y a 20 ans par les élus des municipalités d'Excideuil, de Saint-Germain des Prés et Saint-Jory las Bloux, soucieux d'offrir au public rural des spectacles de qualité professionnelle. D'autres communes du canton d'Excideuil vinrent rapidement s'y ajouter ainsi que le Conseil départemental et l'Agence Culturelle Départementale, la Cité scolaire Giraut de Borneil et les écoles, l'EHPAD et l'Agora de Boulazac.

Excit'oeil a également intégré les réseaux départementaux et régionaux (Réseance(s) et Créafonds (soutien à la création)).

En 2014, alors que l'évolution des territoires et la mise en place des Communautés de communes se confirmaient, encouragée par le Conseil Départemental, l'association entra en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Lanouaille pour poursuivre l'existence des Voix de l'Hiver.

Ces trois années de compagnonnage réussi avec cette

Vie Associative

communauté de communes s'achèveront donc en juin 2017.

La Présidente a remercié le Vice-Président Richard Mailfert qui a mis la main à la pâte bien souvent pour aider les techniciens professionnels de l'Agence culturelle aux côtés du personnel technique des communes.

Elle a souligné l'aide précieuse des agents territoriaux missionnés par le Département pour épauler efficacement le collectif.

La saison comporte 9 spectacles tout public (théâtre,

danse, concerts, performances, contes) et 3 spectacles jeune public ainsi qu'un déplacement en car à l'Agora de Boulazac.

Prochains spectacles : « Dje Baleti », concert de musiques occitanes le vendredi 4 novembre à 20h30 à St Germain des Prés et « La Réconciliation » Théâtre, le vendredi 9 décembre à 20h30 à Saint Sulpice d'Excideuil.

**Renseignements auprès d'Excit'œil
au 09 53 62 45 16 et/ou courriels :
excit-oeil@live.fr ou voixdelhiver@orange.fr**

Informations

**! Afin de prévenir les risques d'accidents et les excès de vitesse constatés
Avenue du Dr Jean Rabaud, direction Thiviers (RD 67), un contrôle permanent et des chicanes
Vont être mis en place !**

Déclaration de Ruches



Tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de déclarer chaque année entre le 1er septembre et le 31 décembre les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements. La déclaration de ruches concourt à la gestion sanitaire des colonies d'abeilles, la mobilisation d'aides européennes au bénéfice de la filière apicole française et l'établissement de statistiques apicoles.

La déclaration de ruches 2016 est à réaliser en ligne sur le site « MesDémarches »

Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télé-rucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI).

Pour cette campagne 2016, il sera également possible d'utiliser le Cerfa papier 13995*04 à compléter, signer et à envoyer à l'adresse : DGAL-Déclaration de ruches, 251 rue de Vaugirard, 75732 Paris cedex 15. Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ 2 mois à compter de la réception à la DGAL. Les déclarations réalisées sur papier libre ou sur des anciennes versions de Cerfa ne sont pas recevables.

Plus de renseignements sont disponibles sur le site Mes Démarches :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Recensement militaire (ou citoyen)

Les jeunes garçons et filles qui ont 16 ans dans l'année doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile afin de pouvoir, par la suite, être convoqué pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

C'est le recensement militaire aussi appelé recensement citoyen, qui a remplacé le service militaire obligatoire.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

* de ne pas pouvoir participer à la JDC et en conséquence, de ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans,

* de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.

Les pièces à fournir :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille à jour

Cette démarche est également possible en ligne sur le site www.service-public.fr

Informations

Révision des listes électorales : Avis aux électeurs.

Deux rendez-vous électoraux attendent les citoyens en 2017 :

-> les élections présidentielles pour élire un nouveau Président de la République les 23 Avril et 7 Mai,

-> les élections législatives pour élire les 577 Députés de l'Assemblée Nationale les 11 Juin et 18 Juin.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées à la Mairie jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Les inscriptions déposées en 2016 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2017.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie. S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.

PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attachement avec la commune.

La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription;

L'attachement avec la commune peut être établi par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.).

VOTE PAR PROCURATION

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection (ou d'un référendum), de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui.

La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires.

La personne qui donne procuration (*le mandant*) désigne librement la personne qui votera à sa place (*le mandataire*). Le mandataire doit toutefois répondre à 2 conditions : être inscrit dans la même commune que son mandant et ne pas avoir reçu d'autre procuration en France.

Le jour du scrutin, le mandataire qui vote en France peut détenir 1 seule procuration établie en France ou 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger.

Le mandant se présente en personne auprès des autorités compétentes et présente un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport...). Il remplit un formulaire où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire : nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance. Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. Il peut s'agir par exemple d'une absence liée à des vacances ou des obligations professionnelles. Il n'y a pas lieu de fournir de justificatif sur la nature de l'absence.

Le mandant peut préparer sa démarche avant de se rendre au guichet : dans ce cas, il remplit en ligne et imprime le formulaire cerfa n°14952*01.



Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en Mairie.

Pour un scrutin, le mandant indique la date et précise si la procuration concerne le 1^{er} tour, le 2nd tour ou les 2 tours. Il est possible de choisir le même mandataire pour les 2 tours de l'élection ou bien un mandataire différent pour chaque tour.

Pour en savoir plus, télécharger les documents :

www.service-public.fr

Le Conseil Municipal

Séance du 13 Avril 2016

Les Principales Délibérations

◆ BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Il résulte des comptes :

Section de Fonctionnement

Recettes	1 746 170.43
Dépenses	1 573 485.34
Résultat de Fonctionnement	+ 172 685.09

Section d'Investissement

Recettes	257 957.41
Dépenses	242 142.64
Il en résulte un excédent d'investissement	+ 15 814.77

Résultat de clôture de l'exercice précédent

Fonctionnement	72 021.63
Investissement	+ 81 150.50

Le résultat de clôture est donc le suivant :

Fonctionnement	+ 87 836.40
Investissement	+ 253 835.59

Les restes à réaliser

En ce qui concerne la section d'investissement, les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées non mandatées et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre.

Ces restes à réaliser doivent être repris dans le budget de l'exercice suivant :

Restes à réaliser recettes investissement	152 806.00
Restes à réaliser dépenses investissement	263 097.06
Solde	- 110 291.06

Le besoin de financement de la section d'investissement est par conséquent de **22 454.66€**

Le Président demande à M Claude BOSSAVY, doyen d'âge, de présider les opérations de vote du compte administratif et quitte la salle.

Le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité des présents, le Maire ayant quitté la salle et ne participant pas au vote.

Le Maire rejoint l'assemblée et remercie monsieur

BOSSAVY d'avoir assuré la présidence.

Affectation du résultat

Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2015

22 454.66€ sont affectés à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement

231 380.93€ sont affectés à la section de fonctionnement.

COMPTE DE GESTION 2015

Le compte de gestion dressé par monsieur BANCHE-REAU, receveur municipal, en concordance avec le compte administratif, est adopté à l'unanimité.

◆ FIXATION DES TAUX DES QUATRE TAXES LOCALES POUR 2016

Compte tenu du produit fiscal attendu pour assurer l'équilibre du Budget Primitif 2016 il est proposé au Conseil Municipal de fixer les taux d'imposition 2016 ainsi qu'il suit :

- Taxe d'habitation : 14.89 %
- Taxe foncière (bâti) : 25.15 %
- Taxe foncière (non bâti) : 86.43 %
- CFE : 25.30 %

Le Conseil municipal après avoir délibéré du taux d'imposition applicable en 2016 pour chacune des quatre taxes directes locales, à l'unanimité, décide de fixer les taux des quatre taxes de la manière ci-dessus :

Ces taux seront portés au cadre « taxes votées » de l'état N° 1259

<i>Taxe d'habitation</i>	<i>14.89 %</i>
<i>Foncier bâti</i>	<i>25.15 %</i>
<i>Foncier non bâti</i>	<i>86.43 %</i>
<i>CFE</i>	<i>25.30 %</i>

◆ BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget primitif 2016 s'équilibre en dépenses et en recettes en ce qui concerne la section de fonctionnement à 1 628 761 € dont 150 391 € pour virement à la section d'investissement.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section d'investissement à 1 034 164€

Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le budget primitif 2016.

Mis aux voix, le budget est voté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal

◆ BUDGET ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 SERVICE ASSAINISSEMENT

Il résulte des comptes :

Section de Fonctionnement	
Recettes	97 291.69
Dépenses	47 190.89
Résultat de Fonctionnement Excédentaire	50 100.80

Section d'Investissement	
Recettes	870 596.49
Dépenses	866 734.52
Résultat d'Investissement excédentaire	3 861.97

Résultat de clôture de l'exercice précédent	
Fonctionnement	108 305.56
Investissement	- 86 509.13

Le résultat de clôture est donc le suivant :

Fonctionnement		158 406.36
Résultat à affecter		
Investissement		- 82 647.16

Restes à Réaliser	
Recettes d'Investissement	148 218.00
Dépenses d'Investissement	0.00
Solde	148.218.00

Le Président demande à M BOSSAVY, doyen d'âge, de présider les opérations de vote du compte administratif et quitte la salle.

Le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité, le Maire ayant quitté la salle et ne participant pas au vote.

Le Maire rejoint l'assemblée et remercie Monsieur BOSSAVY d'avoir assuré la présidence.

Affectation du résultat

Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice 2015

158 406.36 EUROS sont affectés à la section de fonctionnement.

COMPTE DE GESTION 2015

Le compte de gestion de ce service, dressé par Monsieur BANCHEREAU et en concordance avec le compte administratif est adopté à l'unanimité.

◆ BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget primitif 2016 s'équilibre en dépenses et

en recettes en ce qui concerne la section de fonctionnement à 273 606 € dont 161 496 € pour virement à la section d'investissement.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section d'investissement à 403 824 €

Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le budget primitif 2016.

Mis aux voix, le budget est voté à l'unanimité

◆ BUDGET ANNEXE ZAE

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 BUDGET ANNEXE ZAE

Il résulte des comptes :

Section de Fonctionnement	
Recettes	0
Dépenses	0
Résultat de Fonctionnement	0

Section d'Investissement	
Recettes	0
Dépenses	0
Résultat d'Investissement excédentaire	0

Le Président demande au doyen d'âge, de présider les opérations de vote du compte administratif et quitte la salle.

Le compte administratif 2015 est adopté à l'unanimité, le Maire ayant quitté la salle et ne participant pas au vote.

Le Maire rejoint l'assemblée et remercie Monsieur BOSSAVY d'avoir assuré la présidence.

COMPTE DE GESTION 2015

Le compte de gestion de ce service, dressé par Monsieur BANCHEREAU et en concordance avec le compte administratif est adopté à l'unanimité.

◆ BUDGET PRIMITIF 2016

Le budget primitif 2015 s'équilibre en dépenses et en recettes en ce qui concerne la section de fonctionnement à 238 360.23€.

Il s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section d'investissement à 188 939.71€.

Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur le budget primitif 2016

Mis aux voix, le budget est voté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal

Séance du 8 Juin 2016

Les procès-verbaux de la séance du 13 Avril et 10 Mai 2016 sont adoptés à l'unanimité.

◆ SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Madame le Maire présente le tableau qui a fait l'objet d'une discussion par la Commission Animation le 6 juin 2016

Oui cet exposé, et après délibération, le conseil municipal, Par 13 voix pour et 1 abstention (Mr NAUD), vote les subventions suivantes :

A.N.A.C.R. EXCIDEUIL	31.00
UNADIF	31.00
DÉPORTÉS	31.00
F.O.P.A.C. EXCIDEUIL	31.00
PRÉVENTION ROUTIÈRE	214.00
FNATH	50.00
AS DE CŒUR	1 160.00
ECOLE MATERNELLE	760.00
AMICALE DONNEURS SANG	150.00
MERVEILLEUSEMENT EXCIDEUIL	0
ASS SPORTIVE LYCÉE LES CHARDONS	250.00
AVENIR EXCIDEUIL	5 000.00
TENNIS CLUB D'EXCIDEUIL	1 000.00
ANIM'EXCIDEUIL	6 000.00
CLUB DE L'AMITIÉ	650.00
FOOTBALL CLUB EXCIDEUIL	3 000.00
PÊCHE	450.00
CHASSE	450.00
ECOLE SAPEURS POMPIERS	350.00
SECOURISTES EXCIDEUIL	320.00
LA CLEF DES CHANTS	300.00
EXCIT'CEIL	3 500.00
VISITEUR DES MALADES	135.00
KOYAM	200.00
JUDO CLUB	1 100.00
MARCHE AU GRAS	1 000.00
HÔPITAL	1 000.00
LIGUE CONTRE LE CANCER	100.00
AVCR	1 000.00
TOUR DORDOGNE CYCLISTE	150.00
SOS CHATS LIBRES	50.00

TOTAL 28 783€

Avenir d'Excideuil : Le Maire souhaite que la Commune de Thiviers s'engage à attribuer la même somme.

Monsieur NAUD précise qu'un employé communal de Thiviers est mis à disposition du club pour l'entretien du terrain.

Monsieur BOSSAVY demande le montant de la participation de Nérondes.

Madame SEDAN fait remarquer que la Commune de Thiviers est plus importante que celle d'Excideuil et demande que le nombre de matchs soit équitable entre les deux communes.

Merveilleusement Excideuil : Pas de dossier remis, la demande sera examinée lors de la prochaine séance

Foot-Ball Club : Monsieur M. NAUD s'interroge sur la participation financière de Cognac

Tennis : La convention de mise à disposition du bâtiment d'accueil va être revue.

Il est à noter que certaines associations ne demandent pas de subventions et se contentent de leurs propres ressources.

◆ CONTRAT REMPLACEMENT PERSONNEL ACCUEIL

Le conseil municipal,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment l'article 32;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter temporairement un personnel pour pourvoir l'emploi d'agent d'accueil dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire dans les conditions statutaires

Sur le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide, le recrutement direct d'un agent non titulaire occasionnel pour une période allant du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017 inclus. Cet agent assurera des fonctions d'agent d'accueil pour une durée hebdomadaire de service de 20 heures.

La rémunération de l'agent sera calculée par référence à l'indice brut 340

Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

◆ CONTRAT CAE ECOLE MATERNELLE

Vu la convention CUI-CAE N° 02415P00980 entre la Commune d'Excideuil et Madame Stéphanie MARTEAU, d'une durée initiale de 12 mois, ayant débuté le 31/08/2015, il est proposé de prolonger de 12 mois supplémentaires le contrat CUI-CAE de Madame Stéphanie MARTEAU, qui remplit les conditions requises et qui donne entière satisfaction.

La durée de travail hebdomadaire de Madame Stéphanie MARTEAU est de 20 h.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à renouveler le contrat CUI-CAE de Madame Stéphanie MARTEAU pour la période du 31 Août 2016 au 30 août 2017, suivant les conditions ci-dessus, autorise le Maire à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal

◆ DEMANDE AIDE AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE (ZÉRO HERBICIDE)

Suite à l'engagement à la charte départementale « zéro herbicide » du 9 mai 2014, la commune d'Excideuil sollicite l'aide de l'agence Adour Garonne pour la réalisation du « diagnostic des pratiques communales et projet d'amélioration ».

En effet, pour obtenir des aides financières, il est indispensable de faire appel à un bureau d'études.

Le bureau d'études retenu est FREDON Limousin pour un montant de 2 475€ TTC.

Plan de financement :

Agence de l'eau	70 % soit 1 732.50€
Autofinancement	30 % soit 742.50€

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité sollicite une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour la réalisation du « diagnostic des pratiques communales et projet d'amélioration ».

◆ CONVENTIONS SOGEDO/MAIRIE : RÉSEAU PLUVIAL- DT/ DICT

Madame le Maire informe l'assemblée que la société SOGEDO propose un contrat de prestation de service pour l'entretien et la mise à jour des plans du réseau d'eaux pluviales de la commune

La SOGEDO aurait en charge :

* La gestion aux réponses aux DT et DICT

Le montant de la prestation s'élèverait à 2 630€ HT /AN. Ces tarifs sont révisables.

Le géo référencement du réseau en classe A

Le montant de la prestation s'élèverait à 1 150€ HT /AN. Ces tarifs sont révisables.

La convention prendrait effet au 1^{er} juillet 2016 pour une durée de 9, 5 ans.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur cette convention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le contrat de prestation de service pour l'entretien et la mise à jour des plans du réseau d'eaux pluviales de la commune, autorise le Maire à signer ce contrat avec SOGEDO.

◆ CONVENTIONS SOGEDO/MAIRIE : RÉSEAU PLUVIAL- DT/ DICT

Madame le Maire informe l'assemblée que la Sté SOGEDO propose un contrat de prestation de service pour l'entretien du réseau d'eaux pluviales du centre bourg de la commune.

La SOGEDO effectuerait :

* L'hydro curage de 10% du linéaire total soit 500 ml du réseau, à l'aide d'un camion hydro-cureur

haute pression

* L'élimination et le traitement des sous-produits de curage vers un site agréé.

* Le débouchage du réseau pluvial,

Le montant de la prestation s'élèverait à 2 264€ HT/ an. Ces tarifs sont révisables.

La convention prendrait effet au 1^{er} juillet 2016 pour une durée de 9,5 ans.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur cette convention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le contrat de prestation de service pour l'entretien du réseau d'eaux pluviales du centre bourg de la commune, autorise le Maire à signer ce contrat avec SOGEDO.

◆ TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES ECOLE MATERNELLE

Considérant la délibération du 6 avril 2016 relative à l'attribution des marchés de travaux pour la réhabilitation d'une salle de classe de l'école maternelle de la commune d'Excideuil.

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des travaux supplémentaires s'avèrent nécessaires :

Lors de l'appel d'offres, la salle de motricité n'a pas été étudiée. Aussi, lors de la création des ouvertures donnant sur la salle de motricité, il est apparu que le plancher de celle-ci était complètement endommagé.

Aussi, afin de préserver le lieu et de ne pas recouvrir une base fragile, des devis complémentaires ont été demandés.

En effet, il est plus judicieux de tout casser et reconstruire que de consolider une base très fragile.

De ce fait, et concernant les marchés de travaux, madame le Maire précise aux membres du Conseil la nécessité d'approuver les travaux supplémentaires :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces travaux supplémentaires, autorise Madame le Maire à signer tout document relatif à ces travaux supplémentaires.

◆ AVIS SUR ARRÊTÉ SUITE AU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi de réforme des collectivités territoriales (loi RCT) du 16 décembre 2010,

Vu la Loi Notre du 7 août 2015,

Vu l'arrêté préfectoral n°PREF-DDL-2016-0041 du 30 mars 2016 portant Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) du département de la Dordogne portant projet de modification,

Le Conseil Municipal

Vu l'arrêté préfectoral n°PREF-DDL-2016-0065 portant extension de la Communauté de Communes du Pays de Lanouaille à 19 communes de la Communauté de Communes Causses et Rivières en Périgord (en excluant la commune de Savignac-les-Églises de ce nouveau périmètre)

Considérant que dans sa délibération n°2015-76 du 10 novembre 2015, le conseil municipal souhaitait « qu'une nouvelle entité réunissant l'intégralité des Communautés de Communes Causses et Rivières en Périgord, Pays de Lanouaille et les communes volontaires de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Hautefort soit créée, contribuant ainsi à créer une structure intégrée à un bassin de vie cohérent et respectant la continuité des vallées »

Considérant que les arrêtés préfectoraux susvisés ne répondent pas aux souhaits initialement émis par le conseil municipal,

Madame le Maire rappelle que le conseil municipal doit se prononcer sur l'arrêté n°PREF-DDL-2016-0065, faisant suite au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) arrêté par le Préfet de la Dordogne le 30 mars 2016.

Le conseil municipal délibère et à l'unanimité, donne un avis défavorable à l'arrêté préfectoral n°PREF-DDL-2016-0065 et demande que celui-ci soit remplacé par un projet d'arrêté de fusion entre les communautés de communes Causses et Rivières en Périgord et du Pays de Lanouaille, dans leur intégralité.

◆ RPQS SPANC 2015

Madame le Maire rappelle qu'il convient de publier le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'assainissement non collectif (RPQS) suivant l'article D. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Monsieur BUFFAT, présente ce rapport (année 2015) au conseil municipal :

Ce rapport sera mis à disposition du public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune d'EXCIDEUIL. Ce dernier sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

◆ SUBVENTION RESERVE PARLEMENTAIRE POUR AMÉNAGEMENT ESPACES PUBLICS

Annule et remplace la délibération prise le 3 mars 2016, suite à une erreur matérielle.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a décidé d'entreprendre des travaux d'aménagement des espaces publics aux abords de l'EHPAD.

Les travaux envisagés ont pour objectif de réaménager les places Achille Moulinier et des Promenades.

Madame le Maire informe qu'il est possible de solliciter une aide financière au titre de la réserve parlementaire de 8 000 € et propose au Conseil Municipal de solliciter cette aide financière.

Le coût global des travaux est estimé à 453 328.30€ HT, le financement de l'opération s'établissant ainsi :

- Réserve parlementaire : 8 000 €
- Subvention DETR : 76 650 €
- Contrat d'objectif : 67 580 €
- Département : 61 320 €

- Autofinancement communal : 239 778.30 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le dossier et sollicite une aide financière de 8 000€, au titre de la réserve parlementaire 2016, autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

◆ QUESTIONS DIVERSES INFORMATIONS DIVERSES

↳ Fonds de soutien à l'investissement public local : La commune a été retenue. Une subvention de 185 000 € a été accordée pour l'aménagement des espaces publics et les travaux de l'école maternelle.

↳ Monsieur MAGNOU pose la question de l'avancement du projet de maison médicale.

↳ Source de l'Eyraudie : Monsieur VAUGRENARD fait le point sur l'avancement du projet de rénovation. La section charpente du lycée professionnel de Chardeuil a réalisé la charpente. Les employés communaux ont nettoyé les abords et la toiture va être refaite en tuiles moins coûteuses que l'ardoise. Coût 4 100€ TTC.

↳ RPI : Un questionnaire a été distribué à chaque enfant pour les inscriptions à la cantine, à la garderie, aux activités périscolaires, aux transports scolaires.

↳ Villages fleuris : le jury se déplacera sur la commune le 29 juin prochain

↳ Madame CHAUMONT fait part des doléances d'administrés concernant l'état des rues et ruelles.

↳ Coulées de boues Rue du Professeur Jean Faurel provenant des terrains exploités par Madame Dupuy : Courrier de Maître NUNEZ mandaté par Madame DUPUY pour mener une action en référé.

↳ Monsieur MAGNOU demande si le maximum a été fait pour tenter de remédier au problème rencontré par Madame ALLARD concernant la demande d'extension de son habitation.

↳ Madame GRAS expose le problème de stationnement rencontré par une personne venant au marché avec un enfant handicapé. Elle demande quand va être réalisée l'écluse prévue rue du Docteur Jean Rabaud.

Poésie

Poème humoristique pour le départ à la retraite de Jackie Desvaux

Mars 2014, une nouvelle équipe municipale arrive à la mairie dont je fais partie...

La reine de la soirée (Jackie) m'accueille dans sa cabane de verre Rez-de-chaussée Mairie

Mes difficultés commencent.

Il faut se mettre à la page et j'entre dans un monde bizarre :

« Le royaume des acronymes »

Je tombe en extase

Et parfois je me pâme

Je me perds

Dans un langage subtil

Incompréhensible

PLUi - ZAE - APAVE - SMCTOM - SIVOS - AMI - SCOT - RAM ...

J'en passe et des meilleurs

J'entre donc au pays des acronymes

Souvent je m'interroge et je me perds

Dans le **PLU**

Qui se transforme aux réflexions de quelques « futés »

En un superbe **PLUI**

J'affronte bientôt le **SIVOS**

Comme un chien qui ronge son os

Qui se perd de procès en procès

Pour refaire un sol de gymnase

Qui se fendille au cours des années

Mais Jackie est toujours là pour éclairer ma lanterne

La **ZAE** s'étirole

En cette période de crise

On me prend souvent pour « une débile »

Avec mes questions enfantines

Mes interrogations épuisantes et simplistes

N'oubliez chers amis ici réunis

Je ne suis qu'une simple enseignante niveau école élémentaire

Mais Jackie est toujours là pour rassurer l'adjointe

L'**APAVE** vient troubler mon sommeil

Je tombe bientôt dans le bassin d'orage

Mais je surnage

Mon moral revient

Grâce à l'aménagement des promenades

Enfin je m'impose à l'**EPIC**

En m'enroulant dans les épines

Jouant le rôle du porc épic

Afin que le Périgord Vert

Soit à la hauteur

De cet emblématique « Périgord Noir »

Je rencontre le **SMCTOM**

Me voilà semi-enterrée

Avec un air égaré

Mais le sourire de Jackie permet de continuer

Arrive le dossier **AMI**

Faux ami



Jackie Desvaux avec
Paulette Boukhalo, adjointe au Maire et
Mme le Maire Annie Sedan.

Qui finit par aboutir

Grâce à la persévérance d'élus

Aux prix de plusieurs nuits blanches

Non passées à la lumière d'une bougie

Mais face à une machine électronique

Modernité oblige

Ordinateurs qui me font

« peur »

Et m'empêchent de nager dans le bonheur

N'est-ce pas Jackie ?

Mais me direz-vous

Pourquoi suis-je encore debout ?

Je me régale

En animant les **TAP**

En élaborant le menu mensuel

De ces chers bambins du restaurant municipal

Je dialogue, j'échange

Les relations humaines sont essentielles

Dans ce monde de l'artificiel et du superficiel

Et je reprends bonne mine

En passant par l'accueil

Où je retrouve Jackie

Qui me sourit

Pour me rassurer je fais appel

A mon **SCOT** personnel

Que je redéfinis à ma façon « Schéma de cohérence intérieure à vocation apaisante »

En accrochant à mon cou

Mon **PCS** (Plan Communal de Sauvegarde)

Me préparant à un hypothétique séjour

A la **RPA** ou peut-être à l'**EHPAD**

A l'ombre des platanes

Place des promenades

Et mon amie Hélène sera là

La navette me prendra

Alors l'image de mes chères Aînées

Et de Jackie en particulier

Embellira mon quotidien

Qui sera de plus en plus incertain

Les acronymes s'envoleront

Bousculant ma mémoire défaillante

En espérant qu'un nouveau monde arrivera

Se teintant d'un avenir meilleur

Alimenté par d'énormes pincées de bonheur

Longue vie et bonne retraite à Jackie

Paulette Boukhalo Juillet 2016

Les Dates à Retenir

Liste non exhaustive veuillez nous excuser pour les éventuels oublis

NOVEMBRE

- ◆ 02 novembre à Excideuil : Atelier créatif à la bibliothèque à partir de 15h.
- ◆ 04 novembre à St Germain des Prés : 20h30 Voix de l'hiver Concert DJE BALETI.
- ◆ 05 novembre à Excideuil : Film « Radin! », salle de spectacles du château à 20h30.
- ◆ 05 novembre à Saint Mesmin : soirée loto gastronomique.
- ◆ 09 novembre à Excideuil : Film « La naissance de la préhistoire » salle de spectacles du château à 20h30.
- ◆ 10 novembre à Excideuil : Marché au Gras et aux Truffes, ouverture officielle de la saison avec dégustation de velouté de cèpes.
- ◆ 11 novembre à Excideuil : Cérémonie de commémoration au monument aux morts à 11h, suivi d'un pot amical à la Mairie.
- ◆ 13 novembre à Excideuil : Match du XV du Haut Périgord contre Virazeil stade Jean Andrieux à 15h30.
- ◆ 16 novembre à Excideuil : Film « L'Odysée », salle de spectacles du château à 20h30.
- ◆ 19 novembre à Excideuil : Soirée Beaujolais salle de spectacles du château organisée par l'association Anim'Excideuil à 20h.
- ◆ 20 novembre à Excideuil : Match de l'équipe 2 du FCESM contre La Bachellerie US à 13h15.
- ◆ 20 novembre à Excideuil : Match de l'équipe 1ère du FCESM contre Milhac/Nontron STP 3 à 15h.
- ◆ 23 novembre à Excideuil : Film « Juste la fin du monde », salle de spectacles du château à 20h30.
- ◆ 24 novembre à Excideuil : Marché au Gras et aux Truffes, dégustation de châtaignes grillées.
- ◆ 26 novembre à Excideuil : Ciné-resto repas au Rustic dès 19h suivi du film « Bridget Jones Baby » en VO sous-titrée salle de spectacles du château à 21h.
- ◆ 27 novembre à Excideuil : Match de l'équipe 2 du FCESM contre Sorges Mayotte 2 à 15h.

DÉCEMBRE

- ◆ 03 décembre à Excideuil : Stage PSC1 de la Protection Civile
- ◆ 03 décembre à Excideuil : Cérémonie de la Sainte Barbe en hommage aux sapeurs-pompiers.
- ◆ 02, 03, 04 décembre à Excideuil : Téléthon 2016,
- ◆ 08 décembre à Excideuil : Marché primé au gras avec bons d'achat pour les producteurs; démonstration de découpe de volaille mise en jeu à la tombola et dégustation de soupe de carcasses de canard.
- ◆ 09 décembre à Excideuil : Atelier créatif à la bibliothèque à partir de 15h.
- ◆ 09 décembre à Excideuil : Présentation du livre de Rudy Molleman « Crimes célèbres » salle d'activité face à la Mairie à 18h30.
- ◆ 09 décembre à St Sulpice d'Excideuil : 20h30 Voix de l'hiver théâtre « La réconciliation ».
- ◆ 10 décembre à Excideuil : Marché au Gras et aux Truffes, ouverture officielle de la saison avec dégustation de velouté de cèpes.
- ◆ 11 décembre à Excideuil : Marché de Noël au Château organisé par l'association Anim'Excideuil de 10h à 18h.
- ◆ 15 décembre à Excideuil : Marché au Gras et aux Truffes, Dégustation de Velouté de Citrouille.
- ◆ 16 décembre à Excideuil : Concert de Noël Église St Thomas organisée par l'association Anim'Excideuil à 20h30.
- ◆ 18 décembre à Excideuil : Match de l'équipe 1ère du FCESM contre Antonne Le Change 3 à 15h.
- ◆ 21 décembre à Excideuil : Résultats du concours « Carnet de voyage » à la bibliothèque autour d'un pot amical à 18h30.
- ◆ 22 décembre à Excideuil : Marché au Gras et aux Truffes, Grande tombola au profit de la Ligue contre le Cancer.
- ◆ 27 décembre à Saint Médard d'Excideuil : Don du sang salle des fêtes de 16h à 19h.

JANVIER 2017

- ◆ 05 janvier à Excideuil : Marché au gras, dégustation de galettes des rois, cidre et jus d'orange en présence des enfants de l'école maternelle.
- ◆ 08 janvier à Excideuil : Match du XV du Haut Périgord contre Puy l'Évêque stade Jean Andrieux à 15h30.
- ◆ 15 janvier à Excideuil : Match du XV du Haut Périgord contre Saint Cyprien stade Jean Andrieux à 15h30.
- ◆ 20 janvier à Excideuil : Voix de l'hiver théâtre « Être le loup » à 20h30.
- ◆ 12 janvier à Excideuil : Marché au Gras et aux Truffes, Dégustation de soupe de carcasses.
- ◆ 19 janvier à Excideuil : Marché au Gras et aux Truffes, Marché primé des Trufficulteurs avec cavage sur truffière reconstituée et présence de la Confrérie de la Truffe; remise des diplômes aux trufficulteurs; présence des élèves de l'école Primaire, sponsorisé par le Crédit Agricole; dégustation de Velouté de Cèpes.
- ◆ **28 janvier à Excideuil : VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL salle du Conseil de la Mairie à 19h.**
- ◆ 29 janvier à Saint Mesmin : Départ d'un trail qui conduira les participants jusqu'à Cubjac.

RESTOS DU CŒUR

Les inscriptions se dérouleront le lundi 14 novembre et mardi 15 novembre 2016 de 14h à 16h30 dans la salle d'activités face à la Mairie - Se munir des pièces justificatives de revenus les plus récentes.
1ère distribution le vendredi 25 novembre de 14h à 15h30.

TÉLÉTHON 2016

Une animation vous sera proposée du Vendredi 02 Décembre à 12h au Samedi 03 Décembre 2016 à 12h :

Quatre coureurs feront un relais sur 24h

Vous pourrez participer à l'événement :

Soit en courant - vous suivrez les relayeurs sur une boucle de 5 km en la faisant autant de fois que vous le souhaitez entre 12h et 22h le vendredi et entre 06h et 12h le samedi.

Le niveau est accessible à tous, les relayeurs s'adapteront à votre allure.

Soit en marchant - la marche aura lieu le samedi matin sur la même boucle que les coureurs - départ à 10h.

Soit en VTT - parcours complètement différent d'une longueur de 20 km environ - départ à 09h30.

Une participation de 0,50 euros du km vous sera demandée à votre inscription !

Le minimum à parcourir étant de 5 km

Les inscriptions pourront s'effectuer par téléphone ou à côté de l'Office de Tourisme et du traditionnel stand du Téléthon où se déroulera la vente de crêpes, huîtres et jacinthes.

Renseignements : Jérôme au 06 34 04 29 07 - Nous comptons sur votre participation

EN BREF

➤ Horaires de la Mairie

lundi, mercredi, jeudi :

de 9^h à 12^h30 et de 14^h à 18^h

Mardi de 9^h à 12^h 30 et de 14^h à 16^h30

Vendredi : de 9^h à 12^h30 et de 14^h à 17^h

Tél : 05 53 55 31 05 / Courriel : mairie@excideuil.fr

Site Internet : <http://www.excideuil.fr>

➤ Horaires de la Bibliothèque

Mercredi de 10^h à 12^h30 et de 14^h à 18^h30

Jeudi de 10^h à 12^h

Samedi de 10^h à 12^h

Prêt 5 livres - 28 Jours

3 CD - 2 semaines / 2 DVD - 2 semaines

Tarif familial unique : 7€ par an

Tel 05 53 62 15 42/ Courriel : bibliotheque@excideuil.fr

➤ Communauté de Communes Causses et Rivières en Périgord

Avenue André Audy

Horaires d'ouvertures :

Lundi au vendredi 9^h à 12^h30 et 13^h30 à 17^h

Tél : 05 53 62 46 58

Courriel : causses.rivieres-perigord@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.cccrp.fr>

➤ Office de Tourisme

Place du Château

Téléphone : 05 53 52 29 79

Site Internet : <http://www.naturellementperigord.fr>

LES PERMANENCES

Mairie

Le Maire et les adjoints, tel 05 53 55 31 05

Le Maire, Annie SEDAN : Sur Rendez-Vous

1^{er} adjoint, Marc BUFFAT : Lundi 10^h à 12^h sur RDV

2^{ème} adjoint, Françoise COURNU : Mardi 10^h à 12^h sur RDV

3^{ème} adjoint, Alain VAUGRENARD :

Mercredi 10^h à 12^h sur RDV

4^{ème} Adjoint, Paulette BOUKHALO :

Samedi 10^h à 12^h sur RDV

A.D.I.L (Informations sur le logement)

4^{ème} Jeudi du mois de 9^h à 12^h30 - 05 53 09 89 89

Bâtiments de France : - M Turpin à partir de 14^h

Sur RDV au 05 53 55 31 05

Conciliateur de Justice :

Sur RDV

Caisse Primaire Assurance Maladie :

1^{er} et 3^{ème} mardis du mois - 14^h à 16^h - *uniquement sur RDV*

Centre Hospitalier

Consultation de Dermatologie :

Sur RDV au 05 53 62 25 00

Consultation d'Ophtalmologie :

1^{er} Jeudi de chaque mois

Sur RDV au 05 53 62 25 07 de 9^h à 16^h30

Avenue André Audy - Ancienne gendarmerie,

05 53 02 06 52 :

Assistante sociale : mardi et jeudi de 9^h30 à 12^h *sur RDV*

Consultation des Nourrissons :

2^{ème} et 4^{ème} Vendredi matin du mois *Sur RDV*

Entre-Deux : lieu d'éveil et d'échanges

Mardi de 9^h30 à 12^h (sauf vacances scolaires)

Mission Locale Haut Périgord :

1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} Jedis de chaque mois 05 53 52 59 91

Puéricultrice : 1^{er} Jeudi de chaque mois le matin *sur RDV*

8, avenue du Dr Tocheport

MSA Assistante sociale :

Sur RDV au 05 53 55 29 14

10, avenue du Dr Tocheport

Boutique Solidaire Association Phoenix :

Tous les 1^{er} Jeudi du mois de 11^h à 13^h et de 13^h30 à 15^h

Centre Médico Psychologique :

Pour enfants et Adolescents : 05 53 62 98 33

Pour Adultes : 05 53 62 98 36

Place Roger Célérier

FNACA : Tous les 1^{er} jeudis de chaque mois

Services aux familles :

Accueil Périscolaire (matin et soir) : 05 53 52 21 60

Cabinets d'Infirmières : 05 53 62 45 89 (place Chavoix) ou 05 53 62 43 82 (rue des Cendres) ou 05 53 52 24 18 (rue Gambetta)

Centre de Loisirs : Mercredi et vacances scolaires

Tel : 06 22 41 26 72 ou 05 53 52 21 60

Portage de repas : 05 53 62 25 01 ou 05 53 62 25 17

Relais Assistante Maternelle : 05 53 52 34 85 ou

06 27 52 05 54

Pharmacies, médecins et ambulances

Pour les médecins et les ambulances, faites le 15.

Pharmacies de garde pour les mois de

Novembre, Décembre 2016 :

LES TABLEAUX ONT ÉTÉ ARRÊTÉS AINSI SOUS
RÉSERVES DES RÉQUISITIONS DE LA PRÉFECTURE

RAPPEL :

La Pharmacie du Pays d'Excideuil est désormais

ouverte du lundi au samedi inclus de

9h à 12h et de 14h à 19h toute l'année sans interruption.

• Du 4 au 11 Novembre :

Alessandri à Cognac sur l'Isle, tel 05 53 55 23 05

• Du 11 au 18 Novembre :

Péré à Génis, tel 05 53 52 48 03

• Du 18 au 25 Novembre :

Varachaud à Sarliac sur l'Isle, tel 05 53 07 81 25

• Du 25 Novembre au 2 Décembre :

Poisson-Legrain à Cherveix-Cubas, tel 05 53 50 41 12

• Du 2 au 9 Décembre :

Dufraisse à Excideuil, tel 05 53 62 21 80

• Du 9 au 16 Décembre :

Leblanc-Vidal à Sorges, tel 05 53 05 02 16

• Du 16 au 23 Décembre :

Chatenet à Lanouaille, tel 05 53 52 63 22

• Du 23 au 30 Décembre :

Péré à Génis, tel 05 53 52 48 03

• Du 30 Décembre au 5 Janvier 2017

Ré à Payzac, tel 05 53 52 70 19

CARNET

Félicitations à



Hélène MORISSEAU & Neil COOK
Elodie FERNANDEZ & David LEBRUN
Sarah EL AZIZ & Benoît FOURNIER
Nawal EL MEDJOUR EL ALAUI & Jimmy MORAND
Karine GANDON & Raoul DEBEST

Nos Peines



Monique GOUNAUD
Patrice GRIFFON